

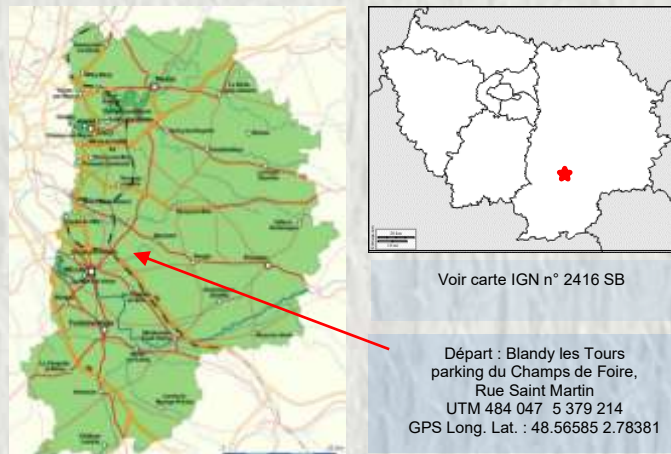
Des légendes, une histoire

Au XVI^e siècle, diverses légendes concernaient le château de Blandy-les-Tours : le fantôme du Grand Veneur qui hanta, jusqu'à sa mort, le comte de Soisson, propriétaire du château ; des spectres qui venaient y danser durant la Toussaint ; une belle héritière, Marie d'Harcourt qui échappa miraculeusement à une mort certaine et qui put ainsi épouser l' élu de son cœur ; un voleur cupide qui fut emprisonné dans un chêne jusqu'à y mourir avec son butin...

Si les légendes reflètent la morale d'une époque, les pierres témoignent de l'évolution des activités humaines.

Ainsi, dans une prairie traversée par le ru Bouisy, se dressent les ruines d'un ancien moulin à vent et d'un colombier. Appartenant au domaine agricole d'Aiguillon, ce sont les vestiges d'un prieuré du XIII^e siècle, dépendant autrefois d'une abbaye parisienne, et probablement relié au château de Blandy par un souterrain.

A Moisenay, l'église Saint-Martin se distingue non seulement par la préservation de son architecture (XII^e siècle) mais aussi par son remarquable clocher de pierre, ajouté au XIII^e siècle. Quant à l'église de Notre-Dame de Kazan, elle est liée à l'émigration de russes orthodoxes fuyant la révolution de 1917 et à l'édification d'un ermitage. La construction de l'église, entreprise par le père Euthyme en 1942, se terminera en 1964 après que Grégoire Krug, moine et peintre d'icônes, ait peint l'édifice selon les règles de l'art orthodoxe.



Accès : Blandy-les-Tours, à 12 km à l'est de Melun par les N36, D215 et D47.

Informations pratiques : : Boulangerie, café / brasserie
Dénivelé : T 93 m, mini :66m, maxi : 90m

Charte du randonneur

- Ne vous écarter pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

Mise à jour - Avril 2026 -



Blandy-les-Tours

Des Moulins aux Tours

Ex « Le bas du val d'Ancoeur »



Domaine d'aiguillon – Photo CCBRC ©

Le cours d'eau dont cet itinéraire bucolique vous fait parcourir de part et d'autre le vallon porte un nom source de confusion : le ru d'Ancoeuil. Un peu avant Blandy-les-Tours, il se nomme l'Ancoeur puis, après la traversée du parc de Vaux-le-Vicomte, l'Almont.



12,7 km



4 h 00



Jaune



Facile

Des Moulins aux Tours

- 1 Dos au parking de la rue Saint Martin, partir à gauche puis à gauche dans la rue Raoul Kourilsky. Tourner à gauche rue Vauchèvres, puis à droite chemin de l'Aiguillon. Le suivre sur 1,5km, en passant sous les lignes haute-tension, puis au dessus de l'autoroute A5 et de la ligne SNCF. Au 2eme croisement après celle-ci, prendre à droite, passer sous les lignes haute-tension et descendre au travers le bois de l'Aiguillon. Franchir le ru de Bouisy et suivre le ru d'Ancoeuil.
- 2 Monter le chemin à gauche, tourner 2 fois à droite et couper la D126 (*Attention !*). Le chemin passe en bordure de bois, traverse un bosquet. Laisser la sente à gauche, couper la route. Monter légèrement en restant à gauche puis descendre pour suivre le sentier à droite qui, tout droit, devient la route desservant le Moulin de Pouilly. Cette route franchit le ru d'Ancoeuil, devient rue du Moulin en entrant dans Moisenay.
- 3 Prendre à droite la rue Grande et 450 m plus loin, la rue de l'École à gauche. Virer à droite, place de l'Eglise et longer l'Eglise (XIIe, XIIIe très certainement l'une des plus ancienne de Seine-et-Marne qui n'ait jamais été remaniée) à sa gauche. Dans la rue tourner à droite qui débouche rue Grande. Suivre celle-ci à gauche, puis descendre à droite dans la ruelle. Franchir le ru (gué et pont), à la station d'épuration prendre à gauche, franchir un ru et arriver sur une route. Partir à gauche puis à gauche la route de Courtry, franchir le pont et tourner à droite dans le chemin de Mazot. Longer le ru pour arriver au Moulin de la Roue.
- 4 Remonter à gauche rue du Centre. Au croisement continuer tout droit puis emprunter à droite la ruelle de Maurevert et continuer sur le chemin. Croiser un autre chemin et passer sous les lignes HT pour arriver sous la ligne SNCF et l'autoroute, puis s'engager dans le chemin de droite. Longer un bosquet, suivre les lignes haute-tension, virer dans la route à droite.
- 5 Quitter la route pour le chemin de droite. Il traverse le val de l'Ancoeuil (Fontaine Viviais dans la montée). Au croisement suivre à gauche le chemin, qui devient rue du Verneau. Après 400 m bifurquer dans le chemin à gauche qui descend en direction du ru, le suivre et vous ramène dans la rue de la Fontaine qui débouche place des Tours. A droite rejoindre le point de départ.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 300 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4900 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".